

dossier
POS NANTES
NORD No 4

apl

INFORMATIONS
REGIONALES

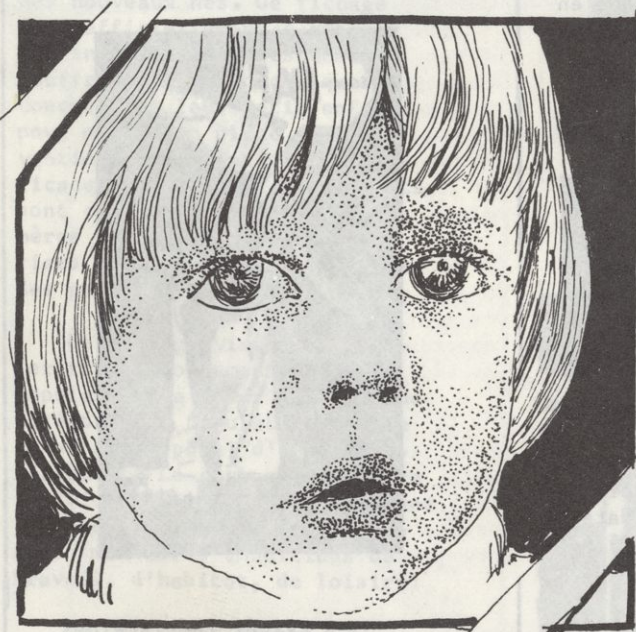
HEBDO

n°31 / 16 MAI

dir. B.Lambert

2F 50

GAMIN : FICHÉ !



N° 1 74 02 44 109 211



N° 174 0

ENFANT A RISQUES

CRITÈRES

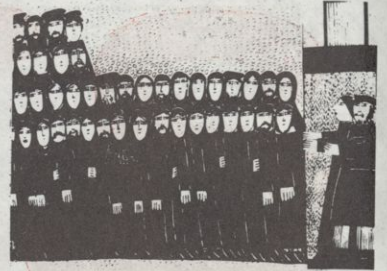
- CHOMEUR.....
- FAMILLE NOMBREUSE.....
- APPRENTI.....
- MÈRE CÉLIBATAIRE.....
- IMMIGRÉ.....
- ETUDIANT.....
- OUVRIER AGRICOLE.....
- AUTRES.....



manifestation

NANTES / 18 MAI / PREFECTURE 17h

éducateurs: Concours bidon



LES CANDIDATS AU CONCOURS DES ECOLES D'EDUCATEURS EN FORMATION ONT RECU LE TRACT CI-DESDOUS SIGNE: LES EDUCATEURS EN FORMATION.

LE TRACT: Nous avons été informés par le délégué du conseil d'administration, que les sélections se poursuivaient à Angers comme à la Classerie, alors que d'une part l'effectif pour la voie directe d'Angers est complet et que d'autre part la voie directe prévue pour septembre 78 à la Classerie, ne sera pas ouverte.

Nous dénonçons d'une part:

- la non information auprès des candidats à la sélection quant à leur date d'entrée en formation. Il est probable que cette entrée n'aurai lieu que dans deux ou trois ans.

- la situation difficile dans laquelle se trouvent les sélectionnés informés par la Classerie de leur entrée en septembre 79 et qui reçoivent aujourd'hui un courrier reportant cette entrée d'un an.

Nous dénonçons d'autre part:

- Les conditions même de la sélection.

- a) - le prix élevé qui n'est pas remboursé en cas d'échec et même souvent en cas de succès les établissements refusent de rembourser.

- b) - Variations des prix de la sélection et non validité de celle-ci d'une école à l'autre.

- Les critères très flous de la sélection.

- a) - Qu'est-il recherché à travers les divers entretiens?

- b) - Quels sont les critères retenus pour être sélectionné? Que signifient-ils?

- c) - Pourquoi ne peut-on avoir accès au dossier de sélection?

Nous espérons que les divers organismes auxquels nous nous adressons s'intéresseront à ces questions qui nous semblent importantes.

RECRUTEMENT... OU RACKET?

Nous avons eu connaissance de ce texte le jour même de la sélection... tract lu trop tard malheureusement pour la plupart d'entre nous. Difficile de contacter les gens qui ont passé ce concours: certains venaient de Vannes, Bordeaux, Paris... mais beaucoup étaient de la région. Chaque candidat s'est vu soutenir 350,- F pour les gens de la Loire-Atlantique, 500,-F pour les autres (ils auraient gagné 30 000 F sur notre dos en une journée...).

PAR ICI LES SOU-SOUS...



Nous dénonçons entre autre l'imposture que constitue cette "fausse sélection": faire passer un concours payant alors qu'on sait (pas les candidats bien sûr) que personne (??) ne sera admis...

Beaucoup parmi les 70 (environ) que nous étions sont à la recherche d'une formation ou d'un emploi. Le jour de la sélection nous avons déjà eu quelques "signes" lors du déroulement des épreuves:

- 1. - Nous avons dû subir les épreuves dont nous devions être dispensés.

- 2. - et quelles "épreuves"!! tests de "personnalité" depuis longtemps dénoncés: Marginaux de tous poils, dehors...

Interprétation d'un texte politiquement très orienté (avec un soupçon d'ambiguïté pour ceux qui auraient "mauvais esprit").

Voilà: beaucoup de choses à dire; mais avant toute action (qui doit être collective et doit viser avant autre chose le remboursement intégral de toutes les "vic times":

- 1. - il s'agit de se regrouper: nous proposons une réunion le mardi 23 mai à l'APL, 26 bis, Bd. R. Schumann, à 21 h

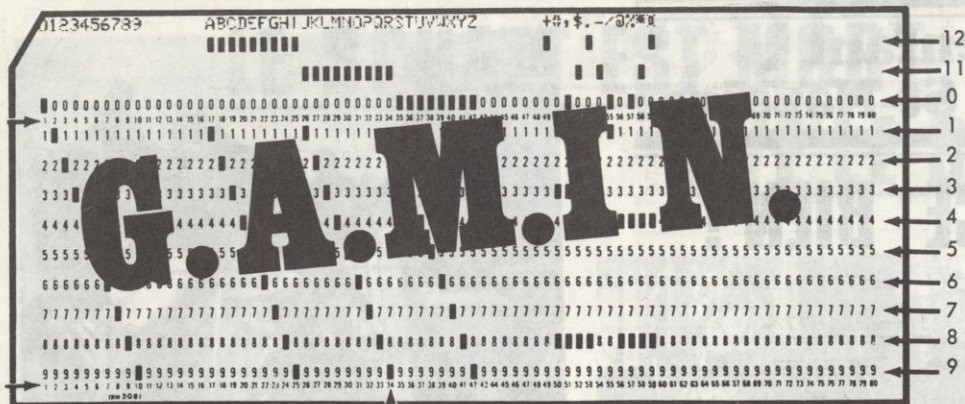
- 2. - Connaître les gens qui nous ont distribué ce tract (nous espérons qu'ils lisent l'APL et qu'ils viendront à notre réunion), ils doivent avoir des choses à nous apprendre.



- 3. - Exiger la liste des personnes admises (y a-t-il eu des admissions? Combien?) Jusqu'à présent, cette liste est... introuvable. (Refus de communiquer cette liste aux personnes qui ont passé le concours). Pourquoi ce refus?

- 4. - Se réunir pour une action collective si nos impressions deviennent certitudes: Pour toutes informations, écrire à APL, 26 bis, Bd. R. Schumann, Nantes.

Il est évident que jusqu'à présent nous n'avons aucune certitude: nous voulons seulement avoir accès à la liste des candidats admis, cette liste seule pourrait faire taire nos soupçons. Ils ont peut-être compté sur l'isolement, sur le désarroi, sur le fait que peu de gens se connaissent: Nous espérons qu'ils se sont trompés.



fichage des bébés

Le Collectif Anti-GAMIN lutte contre un décret qui introduit un traitement informatique des fiches-bilan des visites médicales obligatoires des nouveaux nés. Ce fichage vise officiellement à repérer les individus qui risquent de souffrir d'un handicap quelconque dans leur petite enfance pour mettre en place une prévention et une intégration efficace. Ces enfants "différents" sont ceux des chômeurs, des mères célibataires, des ouvriers agricoles, des étudiants, des prolétaires, etc...

Ce fichage vise à surveiller très étroitement cette population, à créer une seconde catégorie de population, celle qu'on se propose "d'aider" socialement. Le fichage, en outre individualise les problèmes sans s'attaquer aux causes des risques (mauvaises conditions de travail, d'habitat, de loisirs)

Le Collectif dégage un bilan positif depuis sa création le 12 janvier 78. En effet, la mobilisation a dépassé largement ce qu'on pouvait espérer au départ.



flicage des familles

* Un montage audio-visuel a déjà circulé dans plus de 70 réunions (100 au moins pour juin). Ces réunions avec en moyenne 50 participants étaient des plus diverses: réunions de quartier, de sections syndicales, des unions locales CFDT de Clisson, Chateaubriand, Le Pellerin, La Montagne, Basse Goulaine, Vertou, etc...

Réunions des milieux professionnels concernés, Fac.

de médecine, Congrès du Mouvement Freinet, IUT, Travail Social de Rennes.

* Un tract a été distribué dans les Centres médicaux-sociaux de la Région.

* De nombreux comités anti-GAMIN se sont créés: St. Nazaire, Bouches du Rhône, Maine et Loire, Calvados, Ille et Vilaine, Tarn et Garonne, etc...



* Une lettre a été envoyée à tous les pédiatres du Département par le S.M.G.

* Au moment où Beullac reconnaît que l'administration se trompe, en supprimant un des éléments de fichage: "Le dossier scolaire", marquons publiquement notre opposition à GAMIN pour faire fléchir VEIL

MANIF - le 18 mai 1978

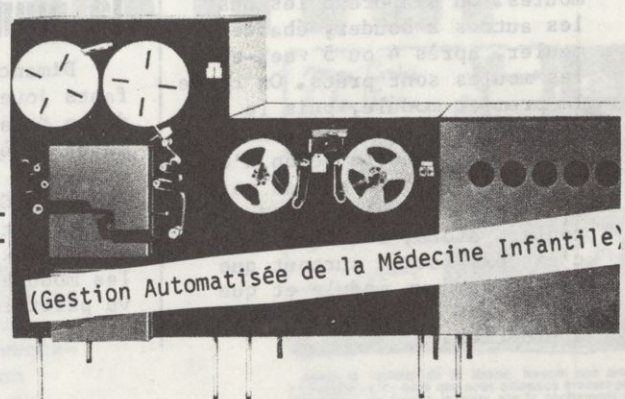
à partir de 17 h devant la Préfecture avec Landaux, musiques, idées, bonne humeur.

Animation sur plateau piétonnier après 18 h avec panneaux et tracts, y aura des ballons pour les enfants, amenez-les...

Signé: Collectif Anti-GAMIN

(CSCV, CSF, SMG, GNTS, CFDT Santé, CFDT Interco, SGEN, CFDT FEP, CGT Enfance Inadaptée DDASS, Fed. CORNEC, Syndicat des Médecins de P M I et de Psychiatrie, APECAN, Ecole Moderne, UNEF-Médecine, SNES).

Pour tous renseignements, montage audiovisuel, pétition, etc... s'adresser à CFDT Interco, 35, rue Lamoricière, 44000 NANTES, tel. 71.18.09



"quinzaine de l'enfant dans la ville" à St Nazaire:

CA COMMENCE BIEN !

La Municipalité détruit arbitrairement une structure de jeux destinée aux enfants.

Janvier 1977 -

Regroupés autour des centres sociaux de la Berthauderie et de la Bouletterie des travailleurs, des lycéens, des enseignants décident de créer des structures de jeux pour les cours d'H.L.M. ou il n'y a plus que des parkings et des "pe-louses".

Parallèlement à d'autres animations plus ponctuelles (le mercredi après-midi), ils conçoivent collectivement un jeu fait de cubes (cabanes) reliés par des buses, des tunnels, des toboggans; long travail de maquette pour offrir le plus de possibilités; et en plus on voudrait que ça soit joli...

des modules en béton

La silhouette générale des modules est arrêtée, on cherche alors un matériau: la résine c'est cher techniquement difficile (température) et fragile pour des cours d'H.L.M., le bois encore plus fragile et presque aussi cher, on se rabat alors sur le béton pour les modules et le bois pour les toboggans et les buses. L'idée est de faire des moules ceux-ci une fois réalisés, il suffit de couler le ciment dedans, de démouler et de monter les structures dans les cours, de prêter les moules à d'autres groupes de quartier, d'instituteurs, etc...

Avril 1977 -

Démarre le travail des moules. On s'apprend les uns les autres à souder, ébarber, meuler, après 4 ou 5 week-ends les moules sont prêts. On coule le premier module, puis le second. Des problèmes quand même, parce que le béton n'est pas ferraillé pour ce soit plus simple et plus rapide à couler. Alors, les manipulations c'est pas facile surtout que c'est lourd un module et que nos moyens de levage sont peu appropriés.

14 mai 1977 -

On organise une fête des modules, la Municipalité y est conviée et nous encourage.

Juin 1977 -

La première structure est prête. La Municipalité doit nous l'amener sur place, elle nous en casse la moitié (matériel inadapté) c'est l'abatement dans l'équipe.

Octobre 1977 -

Ca redémarre doucement: effritement des volontés, non renouvellement des équipes et puis le béton c'est pas très gratifiant. On s'accroche quand même alors qu'une campagne insidieuse de dénigrement de la part des pouvoirs publics s'installe petit à petit.

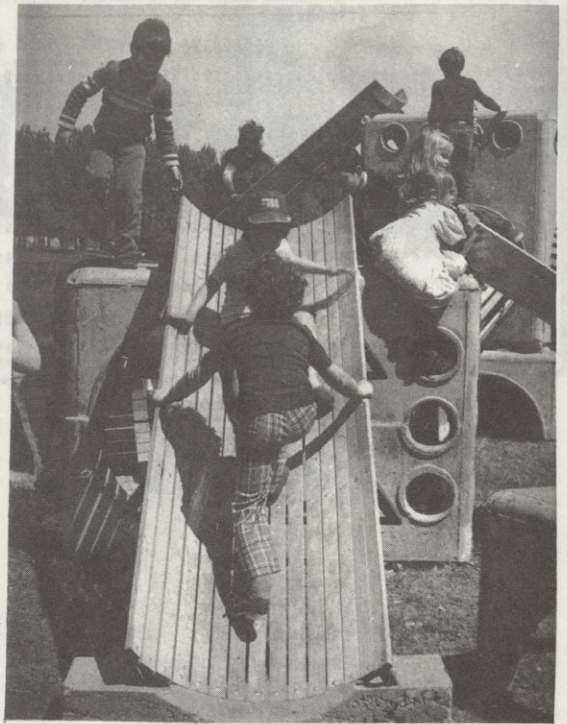
Mars 1978 -

On décide pour arrêter cette contre publicités de profiter de la "fête" Charibounnaz et de la quinzaine Municipale de l'enfant dans la ville, d'installer les modules dans le parc paysager (plein centre lieu de passage, et lieu de la fête).

Accord du comité des fêtes mais on oublie de contacter la Municipalité... et surtout cette fois-ci on décide de les poser sans eux... On loue un "manitou" et tranquillement sans casse on les installe nous-même sur l'herbe; on ajoute les 6 toboggans, les 5 buses, le tunnel, la passerelle; le jeu est fini: samedi 6 mai.

la provocation de la municipalité

Dimanche 7 mai, plein d'enfants jouent dessus. Le mercredi on devait les peindre, mais mardi après-midi le bureau Municipal décide d'enlever les modules. Ce n'est pas déjà voté, qu'une estafette des services municipaux vient pour "enlever les modules". On n'avait jamais vu pareille diligence.



Ils sont armés de burins, de barre à mine; on a du mal à croire à leur bonne volonté de simplement les déplacer. Ils en cassent un puis deux... L'équipe intervient avant la fin du massacre. Presque la moitié du jeu est détruit...

Mercredi, on campe autour du jeu, ils reviennent mais devant le rapport de force ils repartent. Pour combien de temps?...

La quarantaine de bénévoles travailleurs, lycéens, enseignants, est bien décidée à ce que les modules ne soient pas cassés: campagne de presse, information, voie judiciaire.

C'est une provocation intolérable qui démasque encore une fois la volonté d'abattre une certaine politique d'animation qui démasque l'absence de toute volonté de dialogue, et de discussion réelle entre les habitants et les pouvoirs municipaux.

C'est encore la démonstration des obstructions qu'un pouvoir central oppose à toute prise en charge de leurs espaces par les habitants.

Il est scandaleux qu'une Municipalité "de gauche" casse de façon caractéristique plus d'un an de travail sans aucune sorte de discussion ou de préavis.

Qui sont les casseurs?...

Où est la délinquance?...

L'Equipe qui se bagarre maintenant, pour que son travail aboutisse.

LE SQUATT EST MORT VIVE LE SQUATT !

le squatt et les autres

Depuis quelque temps un dilemme secouait le squatt : nous ne devons pas nous accrocher, pas plus que nous devons nous en débarrasser trop vite. La limite a été franchie.

Le squatt n'était pas un lieu d'habitation et, même si l'on pouvait y passer la nuit ou quelques jours, nous ne voulions pas qu'il devienne la propriété de quelques uns. C'était un lieu de rencontre et d'apparition pour une réalité sociale refoulée. Elle aurait pu ainsi être reconnue par la population "normale" et pas sous son aspect négatif (révoltés de tous genres étudiants, chômeurs, travailleurs femmes, homos, drogués, taulards, clodos, loubards) le squatt a tenté d'être ce lieu de convergence hors des appareils politiques.

L'occupation a pris dès les premiers jours un cours tourmenté. Chaque jour apporte sa situation nouvelle sans continuité prévisible avec la précédente, d'où un certain égarement et une déperdition des énergies. Nous ne voulions pas devenir des animateurs d'une MJC parallèle, ni pallier au manque culturel nantais. Mais comme partout chacun attend l'autre, nous avons cru bon de prendre un moment les devants. Par là nous avons pu démasquer les pantouflards de toutes sortes pour qui le squatt devenait un lieu de promenade.



misère hors d'ici !

Nous demandons du renfort car nous étions trop peu à nous investir, mais en même temps il nous fallait rejeter certaines personnes jugées par nous indési-

rables (braqueurs et zone con pour qui l'habit est le moine). Nous comprenons ces gens sans vouloir gérer leur misère. Il n'était nulle part question de dogmatisme ou d'humanisme béat. De la subjectivité des motivations avait été élaborée une ligne. Bref, nous n'étions plus maîtres de la situation, mais c'est elle qui nous dominait.

En cet endroit le travail des uns ne devait pas supporter l'inactivité parasitaire des

autres. C'est pourquoi on avait toutes les chances d'y trouver ce qu'on y apportait (objets, structures, idées). Nous n'avons pas voulu et pu jouer les flics et nous avons été utilisés (vols). Que reste-t-il alors ? Une expérience morose de la morosité. Le squatt a pourtant permis à chacun d'établir des liens durables ou éphémères avec des inconnus d'hier et de prendre conscience de problèmes que pose la vie de groupe.

Le squatt n'était pas une erreur mais une expérience dont nous reconnaissons l'échec. On peut déjà entendre les ricanelements des orgas et de ceux qui évitent de se compromettre, mais nous créerons 1, 10, 100 nouveaux squatts. Débouchez vos portugaises !

un occupant

HISTOIRE DE RENVOI

DES PROCES A LA PELLE

Depuis la fin novembre 77 un nombre important de procès se sont déroulés à Nantes. Le mois de décembre voyant ses deux affaires de livret militaire par semaine.

Durant les mois précédents, seuls trois procès de renvoyeurs avaient eu lieu à Nantes

et St. Nazaire, en mars 77 et en septembre 77.

Si un procès permet une certaine information, on peut se demander à quoi d'autre aura servi cette cascade d'affrontements avec le pouvoir et son armée, au travers de son appareil judiciaire.



Après la victoire de la Marne, lorsque nos armées réoccupèrent les pays que nous avions dû évacuer précipitamment, on trouva, inscrits sur le revêtement d'un abri, par un soldat anonyme, ces mots sublimes : « Mon corps à la terre, mon âme à Dieu, mon cœur à la France ! »

QUEL

INTERET ?

Car il faut bien constater, que tout procès local aboutit systématiquement à une forte condamnation (Amende élevé et retrait partiel ou total des droits civiques).

Quel intérêt a-t-on à se voir infliger d'une manière certaine: une amende de 800 à 1000 F et cinq années de suppression de droits civiques, alors que ces condamnations n'ont que peu de retentissement et n'émeuvent personne en dehors du cercle de supporters des individus condamnés?

- La presse, habituée, ne s'intéresse plus à ce problème

- Les syndicats, partis et groupes politiques s'en moquent.

En dehors des groupes anti-militaristes (objecteurs-insoumis) aucun soutien n'a eu lieu dans d'autres organisations, excepté la ligue des droits de l'homme, Amnesty.

- Le pouvoir, rodé, règle désormais ces affaires d'une façon routinière. Alors qu'auparavant il fallait attendre un an, un an et demi avant d'être poursuivi après un renvoi actuellement un mois à deux mois suffisent.

Avant et jusqu'à mars 77, avril 77, les peines étaient en général assez "faibles".

400 F d'amende, 8 à 15 jours de prison avec sursis. Seule une condamnation de trois mois de prison ferme était sortie de l'ordinaire (Peine supprimée en appel et ramenée à une amende).

Or, petit à petit, devant l'augmentation des renvois et l'écho du problème d'opinion qui était mis en lumière, l'appareil judiciaire a "politisé" ses condamnations en répondant sur le même terrain que celui sur lequel on l'attaquait: le problème d'opinion.

Et la suppression des droits civiques est devenue pratiquement systématique.



Un recteur de Bretagne, rencontrant une paysanne dont le fils venait d'être tué glorieusement, lui disait que le bon Dieu choisit les meilleurs, les plus purs, pour racheter les fautes de la France. « Vous ne voudriez tout de même pas, dit-elle, que le bon Dieu lave la France avec de l'eau sale! »

Au delà de la faute pénale, la conception du mauvais citoyen dans son sens politique, a pris davantage forme. Ce qui permettait à la cour d'Appel de Rennes de délayer dans ses attendus:

"Les faits reprochés constituent un acte positif et non comme l'affirme (le)s prévenu(s), la simple expression d'une opinion et que l'analyse de son comportement révèle à l'évidence une intention politique, anti-militariste pour ne pas dire antinationale".

Certes, le tribunal ne se trompait pas. Mais l'idée d'atteinte à l'Etat était clairement exprimée.

Actuellement le "tarif" est une amende de 800 à 1000 F et la suppression des droits civiques pendant 3 ou 5 ans (Dans les droits civiques figurent le droit de travailler dans la fonction publique, suppression qui équivaut à une interdiction professionnelle et le droit de vote).

LES OBJECTIFS

Compte tenu de ces quelques éléments, il semble que les procès actuels n'atteignent pas leurs objectifs (popularisation - mobilisation - reconnaissance d'opinion - diminution des peines).

Les renvoyeurs actifs sont pourtant, aujourd'hui, plus nombreux. Plusieurs groupes existent dans la région nantaise, mais ceux-ci paraissent disséminés; comme elle a manqué l'an passé, il manque encore aujourd'hui une coordination. Celle-ci permettrait de mieux structurer, de dynamiser le mouvement et de profiter de l'acquis des expériences passées.

Nous avons renvoyé nos livrets militaires en décembre 75, collectivement avec neuf autres personnes. Nous avons été jugés en mars 77 à Nantes et avons fait appel au jugement du tribunal correctionnel. Ceci afin de mieux connaître et peut-être faire avancer la position de la cour d'Appel de Rennes. Celle-ci a prononcé une aggravation de la peine et depuis le tribunal de Nantes s'est aligné sur le "tarif" de la cour d'appel.

LA NOTE

Aujourd'hui le groupe de renvoi est disloqué et la dimension collective est inexistante.

Nous pensons qu'il n'est, actuellement pas souhaitable de multiplier les procès, la situation (état de la mobilisation - force de pouvoir) n'étant pas favorable à ce type d'affrontement.

Si quelques actions doivent être envisagées, que ce soit davantage dans le sens de préparer une mobilisation.

En partie pour ces raisons, l'un d'entre nous a repris ses papiers militaires en janvier 78, afin d'éviter d'autres procès.

Nous n'avons pas envie de résister davantage, pour les raisons invoquées plus haut.

Il nous faut donc régler la note de ce périple contre l'armée. Celle-ci s'élève à 1600 F par tête de pipe, soit 4800 F pour 3 personnes. Elle se découpe comme suit: 800 F d'amende - 600 F de frais de justice - 200 F de frais d'avocat, (x 3). La loi interdit toute souscription pour paiement d'amendes mais... nous avons de nombreux autres frais. (Ben Voyens!..)

Anti-militaristes, Antinationaux et autres, merci d'avance...

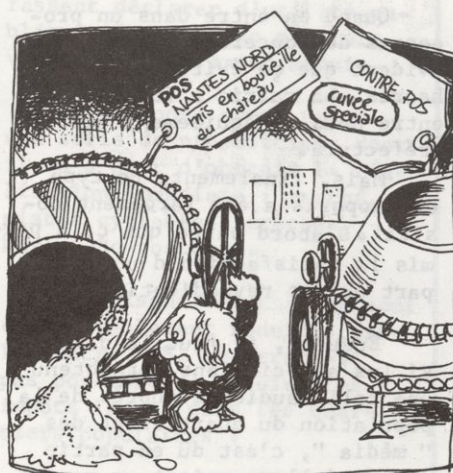
Ce débat reste ouvert, comme le CCP.

Adresser chèques et mandats à
- Yannick ROLLAND
5, rue du Québec
44300 - NANTES

CCP NANTES N° - 395 608 T

4/ discussion au coin du p.o.s.

Pour conclure ce dossier, nous allons essayer avec les habitants, de tirer un premier bilan de l'action entreprise sur le Plan d'Occupation des Sols de Nantes - Nord. Ce sont d'abord les associations du quartier (GANN et CSCV) qui s'exprimeront. Nous sommes aussi allés interroger quelques habitants du quartier. Faut de moyens et de temps, notre enquête est loin d'être achevée. Les diverses opinions exprimées ici ne prétendent pas refléter l'entière réalité de Nantes - Nord : ce ne sont que des témoignages.



les associations tirent le bilan

► Q. : Comment la mobilisation a-t-elle démarré ?

La municipalité avait fait au mois de Juin dernier une présentation théorique des Plans d'Occupation des Sols. Fin-Mai début Juin, la CSCV organisait une réunion d'information sur la théorie des POS. Ca se passait au Centre Social Malakoff.

Pour Nantes - Nord, la mobilisation s'est faite à l'initiative des associations. Le bruit avait couru que l'enquête aurait lieu au mois de No-

vembre. Alors, on a eu l'idée de faire une première Assemblée Générale. Tout de suite le travail de mobilisation a été pris en charge conjointement par le GANN et la CSCV.

► Q. : Comment la Mairie est-elle intervenue par rapport à cette mobilisation ?

Elle voulait avant tout d'une concertation rentrant dans un cadre légal. On a très vite senti la volonté de la municipalité de "raccrocher" la mobilisation à cette politique.

Il s'agissait de transformer les associations en des relais locaux des élus, dans le cadre d'une contestation constructive. C'est tout le jeu des "commissions de cadre de vie" et autres "commissions extra municipales" dans lequel on a voulu nous intégrer.

► Q. : Et vous avez refusé cette "intégration" ?

Oui. Nous avons toujours voulu garder notre autonomie. Nous ne voulions pas nous transformer en colporteurs de la pensée municipale. Ni d'ailleurs en "plaque tournante" : en tant que seuls interlocuteurs valables de la municipalité, nous aurions été porteurs de l'expression unique des besoins du quartier, que nous serions allés retransmettre en petit comité aux élus locaux. Nous voulions inverser le processus ; que les élus se déplacent et viennent discuter devant l'ensemble du quartier.

Et puis, on ne voulait pas avoir les mains liées, et pouvoir au besoin lutter contre la municipalité. L'épisode de la "lettre ouverte" marque bien cette volonté d'indépendance.

C'était une façon de manifester aux élus et aux pouvoirs publics que nous tenions à la satisfaction de nos revendications. Quand ils ont senti notre détermination, la situation s'est débloquée très vite.

► Q. : Même si vous avez gardé les distances, vous ne pensez pas qu'au bout du compte votre travail a donné à la ville les moyens de sa politique ?

avis de recherche

Dans le dernier article, une partie du texte s'est égarée au cours de la maquette. Sous la rubrique " comment ça va se passer ", on aurait dû lire :

"Démarrant le 9 Mai, l'enquête s'étalera sur plus de quatre semaines, jusqu'à la mi-Juin. En trois lieux.

La Mairie Centrale, pour satisfaire aux exigences légales, présentera un dossier, mais rien de plus. Son éloignement par rapport au quartier lui a fait préférer la mairie annexe de la BARBERIE. C'est là que se situera le "point-pivot" de l'enquête".

Où consulter l'enquête publique ?

1. — MAIRIE ANNEXE BARBERIE : tous les jours du lundi au samedi inclus, de 15 h à 20 h.
Permanence du commissaire enquêteur : mercredi 17 mai, mercredi 24 mai, mercredi 31 mai, jeudi 8 juin, vendredi 9 juin, de 15 h à 20 h.
2. — MAIRIE CENTRALE : tous les jours ouvrables du lundi au vendredi inclus, de 8 h 30 à 18 h 30. Permanence du commissaire enquêteur : mercredi 7 juin, de 15 h à 18 h 30.
3. — P.O.S. : centre commercial Bourgeonnière, samedi 20, 27 mai, 3 juin, de 17 h à 19 h 30, permanence du commissaire enquêteur, samedi 27 mai, de 17 h à 19 h 30.
Pont-du-Cens : jeudi 11, 18, 25 mai, 1^{er} et 8 juin, de 10 h à 13 h.
Route de La Chapelle-sur-Erdre, Prisunic, mardi 9, 16, 23, 30 mai et 6 juin, de 17 h à 19 h 30, permanence du commissaire enquêteur, mardi 30 mai, de 17 h à 19 h 30.
Octroi Longchamp : mercredi 10, 17, 24 mai, de 17 h à 19 h 30.
Morhonnaire : vendredi 19 mai, 2 juin, de 17 h à 19 h 30.
Jonelière : vendredi 12 mai, mercredi 7 juin, de 17 h à 19 h 30, permanence du commissaire enquêteur vendredi 12 mai, de 17 h à 19 h 30.
Centre commercial Boissière : vendredi 26 mai, vendredi 9 juin, de 17 h à 19 h 30.
Petite-Censive : mercredi 31 mai, de 17 h à 19 h 30.

C'est en partie exact, surtout dans la mesure où ça a permis à la mairie de désamorcer un certain nombre de conflits et de revendications, de gommer pas mal de contradictions.

Quand on entre dans un processus de concertation, c'est évident que ça évite pas mal de heurts. La mairie a formé écran entre nous, l'équipement et la préfecture.

Mais, finalement, ce type de rapports a été largement positif. D'abord parce que ça a permis la satisfaction d'une bonne part de nos revendications.

Ensuite, il faut le dire, si les associations ont obtenu une telle audience auprès de la population du quartier et des "média", c'est dû en partie à ce qu'elles avaient un rapport "officiel" avec la ville. Ça nous a permis d'accroître notre présence sur le quartier.

Enfin, si les associations n'étaient pas entrées dans le jeu de la discussion avec les élus, les habitants mobilisés se seraient pour la plupart contentés d'une attitude plus "docile" face à la municipalité. La mairie aurait eu des contacts quartier par quartier, avec un esprit différent traîter chaque problème de façon spécifique.

Nous avons introduit un type de travail plus collectif, plus critique aussi, et envisageant plus les problèmes par rapport à l'ensemble du quartier.

► Q. : Pouvez-vous préciser un peu quel type de gens se sont mobilisés ?

Les habitants les plus présents aux réunions ont été les petits propriétaires de maisons individuelles. Ils se sont sentis à priori concernés parce qu'ils avaient quelque chose à perdre dans l'aménagement destructeur : leurs maisons rasées leurs jardins rognés, leur environnement dégradé...

Par contre, les habitants des cités H.L.M., locataires de leurs appartements, souvent en transit, ne se sont pas mobilisés pour un Plan d'Occupation des Sols qui avait peu de rapport direct avec leurs conditions de vie. En quoi cette action pouvait-elle changer quelque chose pour eux ? Ont-ils déjà eu quelque chose à dire sur l'organisation de leur vie quotidienne ?

Si quelques - uns sont venus aux premières réunions, ils sont assez vite repartis, et ce sont les "pavillonnaires" que ont constitué le gros de la troupe.

► Q. : Finalement, vous n'avez pas l'impression d'avoir travaillé pour un aménagement au service des propriétaires ?

La contradiction existe, c'est vrai. Mais c'est plus complexe en réalité. Parmi les propriétaires de Pavillons, les plus spoliés par la spéculation foncière, par les projets autoroutiers, par les constructions de tours à proximité immédiate, ce sont des ménages ouvriers ou des petits retraités habitant des lotissements très modestes.

D'autre part, les revendications élaborées dans les réunions de quartiers portent sur l'ensemble des conditions d'existence dans ces quartiers, et pas seulement sur les données du POS. L'opposition pavillonnaire / HLM, ou "horizontal / vertical" comme on a dit, s'est trouvée dépassée par le contenu même des revendications.

Les réunions ont été l'occasion d'une confrontation entre les habitants des cités et habitants de maisons individuelles. Même si ça n'a pas toujours été sans heurts, sans incompréhensions, la confrontation est très positive. Cet échange de

vues a permis une prise de conscience plus globale des problèmes d'urbanisme.

► Q. : En conclusion, quel bilan tirez vous de l'action POS Nantes - Nord ?

On s'aperçoit d'abord que, même si on a toujours su garder notre autonomie, on a été dans le fond les auxiliaires de la mairie pour un aménagement moins imbécile de Nantes - Nord.

On a prouvé que les habitants d'un quartier sont capables de penser leur environnement autrement qu'en termes individuels. Et ça, ce n'est pas mince.

Pour une fois, l'attitude traditionnellement passive des gens par rapport à l'aménagement s'est renversée en une attitude critique. C'est collectivement que les habitants ont élaboré leurs revendications, et l'action a uni tous les quartiers, alors que ceux-ci n'avaient jamais mené une action commune.

Les gens ont pu parler ensemble de l'urbanisme et s'apercevoir que ce n'est pas qu'une affaire de spécialistes.

QUESTION DE SOUS

Le financement de l'action POS s'est fait en majorité à partir des budgets, très réduits faut-il le préciser, des associations GANN et CSCV.

Les habitants se sont également appuyés sur les moyens matériels des centres sociaux et des maisons de jeunes du secteur, par l'intermédiaire de budgets d'activités propres aux quartiers.

La CSCV a en outre fait une demande de subvention à la municipalité. Cette demande est jusqu'à présent restée lettre morte, ou, plus exactement, on a demandé à la CSCV de la reformuler.

Le problème, c'est que "Démocratie locale" qui est l'intermédiaire entre les associations et les différents secteurs concernés de la Mairie (urbanisme, logement, action sociale, action culturelle, sports etc...), et donc l'interlocuteur des associations pour toute demande de subventions, ne possède pas de budget propre.

Les élus locaux ont de bonnes idées en ce qui concerne l'aide à la vie associative.

Il s'agirait de substituer à la politique des subventions, qui engendre assistanat d'une part et paternalisme de l'autre, une politique de "moyens".

"Donner pignon sur rue aux associations" en leur fournissant local et moyens matériels, bref, tout un potentiel pour faire de l'information."

Tout cela est bel et bon M. Marchi, mais tant que vous n'aurez pas les moyens de donner des moyens aux associations, ce sont elles - et les habitants - qui en feront les frais.



► Q. : Quel est l'enjeu de l'enquête publique qui a lieu en ce moment ? Pensez-vous que c'est l'aboutissement de votre action ?

L'enquête d'utilité publique est le seul moyen officiel pour faire valider le contre-POS, résultat de tout notre travail. C'est dans ce sens qu'il faut que tous les habitants viennent redire individuellement tout ce que nous avons élaboré collectivement.

Mais il faut bien voir qu'un Plan d'Occupation des Sols n'est qu'un document de planification. En soi, ça n'engage pas, ça ne fait que prévoir. Nous voulons que le contre-POS soit déclaré d'utilité publique, mais en considérant ça comme une étape.

Il va falloir maintenir la pression et engager des luttes

sur des points précis - là où se situent les enjeux réels - c'est à dire financiers -, là se situeront les lieux des futurs conflits.

Prenons l'exemple de la crèche : la mairie a accepté de la déplacer, de la rapprocher des quartiers populaires où le besoin s'en faisait le plus sentir. Elle nous avait promis au mois de Janvier qu'elle serait ouverte en Septembre 1987, ou, qu'à défaut, les travaux commenceraient à cette date. Le problème du financement était paraît-il réglé. Seulement, on vient nous annoncer aujourd'hui qu'il n'y aura pas de crèche avant 1990... Cela n'est pas possible!

Le contre-POS coûte beaucoup moins cher que le précédent : on passe de 263 Milliards F à 125 Milliards - L'économie est substantielle, alors il est

difficile de nous rétorquer qu'il n'y a pas d'argent pour les réalisations.

Notre position est claire : il faut que les habitants soutiennent le contre-POS, le fassent déclarer d'utilité publique. Ce sera une première victoire, un premier acquis.

Après, nous avons toute une série de propositions dont il va s'agir d'obtenir la réalisation immédiate : marché, pistes cyclables, crèches, bureau de postes...

Et puisque les charges sont considérablement réduites dans le contre-POS, ne serait-il pas possible de réduire les impôts locaux dans les quartiers populaires ?

Tels seront nos objectifs prioritaires après l'enquête d'utilité publique.

entretiens: 1. des passagers de la Boissière

La Boissière. Une cité HLM déjà assez ancienne.

Pas ce qu'on appelle une cité de transit : pas mal de gens âgés, qui se sont tant bien que mal installés, ont arrangé leurs logements (beaucoup de géraniums aux fenêtres) et sont maintenant "indéracinables".

Le quartier est déjà entièrement aménagé : plus le moindre espace libre, le moindre interstice.

Tout ce qu'on peut encore faire, c'est installer des feux des pistes cyclables... Finalement, rien que des points "hors POS".

Les gens de la Boissière qui sont venus aux réunions avaient donc peu de revendications immédiates, contrairement à d'autres quartiers.

Ils se sont plus mobilisés par volonté politique, ou pour un certain "idéal de vie communautaire".

C'est le cas de ce couple de jeunes "de passage" à la Boissière (ils n'y habiteront qu'un an ou deux) que nous avons interrogé.

"On est allé aux premières réunions, un peu par hasard, beaucoup pour avoir d'autres contacts avec les voisins que les engueulades à cause du bruit. Il faut dire que les HLM de la Boissière sont particulièrement mal insonorisés"

"Les gens des HLM ont peu bougé : sur la Boissière, on est une dizaine. Les gens du quartier sont assez crevés comme ça avec leur travail et la garde des gosses pour avoir envie de se déplacer encore le soir à des réunions. Et puis, ce sont des locataires. Si leur environnement devient vraiment trop invivable, beaucoup demanderont leur transfert à l'office d'HLM plutôt que de lutter sur place".

► Q - Comment se sont passés les rapports entre les gens des HLM et les petits propriétaires ?

"Les habitants des cités avaient peut-être plus une conscience de vie collective. On a eu l'impression que les petits propriétaires venaient chacun pour défendre son beefsteak.

"Les assemblées générales commençaient toujours par une plate-forme générale et puis les discussions partaient dans tous les sens.

"Il n'y avait pas une unité réelle des gens, les groupes de quartier restaient chacun de leur côté. Ils étaient réunis autour du plan, c'est tout.

"Les gens des HLM étaient favorables à des actions-choc, comme bloquer collectivement la rocade.

"Beaucoup de propriétaires ont dit : "si vous commencez à les braquer, on n'arrivera jamais à rien".

"Et puis, il y a certains propriétaires qui ont traité directement avec la Mairie de points particuliers. Ça aurait pu porter préjudice à l'action d'ensemble sur le POS". (...)

► Q - Est-ce que l'action sur le POS va changer quelque chose dans la vie du quartier?

"Il y a un contact de créé. Une animation différente se met en place, autour du Centre Social.

"Jusqu'à maintenant, il y avait surtout des activités pour gens tranquilles, établis.

Quelques cours d'alphabétisation pour les travailleurs immigrés, une bourse aux vêtements, des cours de coupe et de couture pour les dames... Et surtout, les concours de belote.

"Maintenant, il y a en plus une activité : "contrôle des gens sur leur cadre de vie".

Ça a commencé avec le POS, mais on espère bien que ça va continuer. On a lancé quelques bonnes idées : un marché itinérant qui passerait dans les cités à 6 heures du soir, une "maison de l'enfance"...

"Enfin, les gens qui n'ont pas participé à l'action POS parce que c'était trop abstrait, que ça nécessitait une vision à long terme, se mobiliseront peut-être lorsqu'il s'agira d'aménagements concrets. Et là, ça risque d'être intéressant".

2 - un habitant du Petit-port

Le Petit Port, seul espace vert existant dans le quartier nord.

Il n'est pas trop aménagé : on peut y jouer au ballon dans la verdure, y faire du footing ...

Si on veut faire un peu d'histoire locale, il faut se rappeler que le terrain appartenait à l'université.

Le Recteur avait alors de grandes ambitions : supprimer le Petit-Port pour y installer un super-campus. Depuis, on est un peu revenu sur ce gigantisme.

C'est la municipalité Morice qui a pris le relai dans le grignotage de ce "capital-verdure".

Dans le but de réaliser une juteuse opération financière, elle a vendu - sous le nez du rectorat - des terrains pris sur les espaces verts.

C'est l'affaire des "Terrasses de l'Hippodrome", ces "collectifs de standing" qui auraient barré toute la ceinture verte entre l'hippodrome et le quartier.

Les habitants du quartier étaient intervenus à l'époque et avaient obtenu l'arrêt des travaux pendant un an. Depuis, les travaux ont repris...

C'est ce qui explique que le Petit-Port s'est retrouvé immédiatement dans la bataille du contre-POS.

Conservé le tour de l'hippodrome en espace vert ; faire échec à la rocade synonyme de pollution et de bruit, et "créant une séparation dangereuse entre les pavillons du Petit-Port et les immeubles de la Boissière".

Telles sont les deux grandes revendications des habitants. Ils ont également émis des idées pour un urbanisme différent.

"Les immeubles, les gens de Nantes-Nord trouvent qu'il y en a déjà trop.

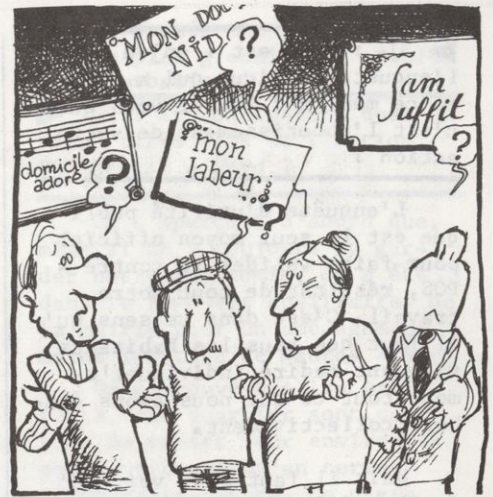
Tandis qu'il serait possible de faire des zones mixtes de pavillons et de petits immeubles au milieu d'espaces verts. Il faut que les immeubles soient petits et dispersés, pour ne pas créer de ghettos".

Les habitants du Petit-Port sont dans l'ensemble satisfaits de la concertation :

"Contrairement à l'ancienne municipalité, le dialogue a été tout de suite possible, et nous avons pu soumettre toutes nos propositions".

Un seul point n'est pas réglé.

Les habitants avaient demandé l'arrêt de toute construction universitaire dans le



quartier des facultés. La Mairie a répondu que c'était impossible. Elle a transigé en limitant les possibilités de construire en hauteur.

"On est prêt à agir si l'université ne veut pas se résoudre à ne pas faire de grandes constructions. On est prêt à relancer une campagne de signatures.

On l'a déjà fait une fois quand on a appris qu'il y avait un permis de construire pour un immeuble au ras du Petit-Port, à la place d'un petit manoir.

300 personnes (95 % du quartier) ont signé, et on a eu gain de cause.

La municipalité a échangé le terrain contre un autre, situé plus en retrait.

Les gens sont mobilisés pour longtemps. Ils sont prêts à contrôler la Mairie par la suite.

3 - un proprio de la Joneliere

La Jonelière. L'ancienne municipalité avait formé de beaux projets pour ce quartier.

Il faut dire que Routier-Preuvost s'en était occupé personnellement, en voisin...

Il était revenu d'un voyage d'études aux Etats-Unis avec des conceptions tout ce qu'il y a de moderne en matière d'urbanisme.

La Jonelière allait devenir une "réserve" pour cadres supérieurs, un tranquille village avec immeubles disposés en gradin descendant harmonieusement sur l'Erdre et promenades piétonnières privées pour ne pas se mélanger au commun des mortels.

D'ailleurs, pour plus de sûreté, le village aurait été bien isolé du reste du quartier par une rocade protectrice. Ici tout ne serait que "calme, luxe et volupté..."

► Q - les réunions, ça s'est passé sans problème ?

"Il faut dire qu'il y avait un bon pourcentage de gens de la Jonelière, par rapport à des quartiers comme la Boissière. Et il y a eu pas mal d'incompréhension de leur part.

Sous prétexte qu'on était de la Jonelière, ils ont eu tendance à nous assimiler à des gros propriétaires. Eh bien, ce n'est pas vrai : il y a plusieurs classes sociales ici, et il y a plus de maisons modestes que de grosses résidences."

► Q - Le contre-POS vous satisfait-il ?

"Le nouveau POS prévoit une soixantaine de maisons dans le quartier. De toute façon on ne voudrait pas qu'il y ait trop de contraintes.

C'est normal que les propriétaires aient le droit de s'agrandir : s'ils ont du ter-

rain, pourquoi est-ce qu'ils s'entasseraient dans deux ou trois pièces ?

Pour les constructions au bord de l'Erdre, on est un peu indécis. Il y a encore deux ou trois endroits où on pourrait faire des immeubles sans détruire les habitations anciennes.

Il est prévu que la hauteur de ces immeubles soit limitée à deux étages. Nous, un étage supplémentaire ne nous gênerait pas, pourvu qu'on ne touche pas aux maisons en retrait, et que ça ne bouche pas la vue."

► Q - Et la lutte pour le libre accès aux bords de l'Erdre ?

"A priori, ce sont plutôt les gens d'autres quartiers qui sont concernés. Nous, le "ballon d'oxygène", nous l'avons... Mais on pense quand même qu'il y a eu des abus dans cette lutte : on n'a pas toujours assez respecté la petite propriété."

BOYCOTT DU MUNDIAL 78

attention l'Argentine est derrière ta porte

Si, à Nantes, la campagne organisée par le COBA se déroule sans incident, il n'en est pas de même partout:

Depuis quelques temps, à Bordeaux, certains membres du groupe participant au Boycott du Mondial font l'objet de menaces de la part de petit nazillons anonymes.

Les premières menaces parvenues désignaient comme future victime le local du groupe. Mais le fascisme ne serait pas ce qu'il est, si ces agissements malsains ne s'en prenaient qu'aux locaux et épargnaient les personnes. Les menaces vont donc se préciser et désigner deux personnes, Michel Duchêne et Serge Utgé-Royo.

Le 25 avril, l'appartement de Michel est saccagé, un début d'incendie s'étant même déclaré. Les "visiteurs" sont entrés à l'aide d'un passe-partout.

menaces...

Le 26 avril, à 6h 30 du matin, la police, qui est matinale, perquisitionne chez trois camarades à la suite de coups de téléphone anonymes. Ces camarades sont emmenés au Commissariat Central pour y être interrogés. La garde à vue durera plusieurs heures. Les interrogatoires portent sur les attentats commis contre la Centrale Nucléaire de Golfeich et la destruction d'une installation d'EDF l'année passée.

Le même jour, des policiers se rendent sur le lieu de travail de Michel et l'emmenent jusque chez lui pour une perquisition. L'appartement ayant été "visité", comme nous le disions plus haut, les policiers renoncèrent à cette perquisition.

Un autre camarade, hospitalisé pour maladie, sera interrogé par la police.

Les coups de téléphone anonymes laissaient entendre que les "suspects étaient en possession d'armes et d'explosifs" (air connu...). Quel beau prétexte pour les flics, étant donné que le COBA n'est pas la seule activité de ce groupe libertaire (antinucléaire, antimilitariste, écologiste...)

Le 27 avril, nouvelle lettre de menaces (de viol) envers les militantes du groupe. Cette lettre est accompagnée d'une photo de Michel, volée dans son appartement. Des menaces de mort sont clairement exprimées: "Samedi, il y aura des morts". (Samedi 29, nos camarades organisaient une journée en faveur du Boycott du Mondial en Argentine). Certaines allusions donnent à penser que les auteurs des menaces connaissent dans le détail les habitudes de nos camarades. Tout cela est signé A.A.A. (Alliance Anti-communiste Argentine - tout un programme) et "MUNDIAL OUI".

agressions fascistes

Le 28 avril, Michel, rentrant chez lui, se trouve nez à nez avec deux fascistes dont les visages sont dissimulés derrière des passe-montagnes. Il est aussitôt agressé, roué de coups de poings, son visage sera tailladé à coups de lames de rasoir et brûlé par des cigarettes. Ayant perdu connaissance, il sera transporté à l'hôpital avec, entre autres, un hématome à l'abdomen.

Subir les agressions et les menaces des fascistes, ce n'est jamais drôle. Etre emmerdé par la police ne présente rien de particulièrement amusant. Quand ces deux choses arrivent en même temps, on peut trouver cela curieux...

A ce jour, Michel a repris son travail, mais pour tous ceux qui pensent qu'une telle campagne de Boycott est inefficace, de tels exemples doivent montrer que le fascisme est à notre porte. Un jour à Buenos-Aires, un jour à Moscou déjà à Paris...

Correspondant APL



COBA -vendée

au Mondial de Montaigu

La campagne pour le boycott de la Coupe du Monde en Argentine se mène en Vendée activement depuis plus d'un mois.

Le COBA en Vendée a d'ailleurs deux "sièges". L'un à la Roche/Yon, et l'autre au Sables

La première action a eu lieu lors de la Mini Coupe Mondiale de Football minimes à Montaigu le lundi de Pâques (cf. APL no 25).

Cette intervention nous valut deux réactions contradictoires. Le premier article - assez important avec deux grandes photos sur la manifestation - et assez favorable est paru le lendemain. Mais seulement dans l'édition Est Vendée de Ouest France.

Deux jours plus tard, la direction locale d'Ouest France connue pour ses opinions de droite - se "rattrapait" dans sa rubrique "Les coups de patte de l'Yon" ou elle pouvait traiter les manifestants de "trublions" et de les accuser de "culpabiliser le public".

Une lettre de réaction du groupe n'a pas été publiée.



avec les exilés argentins

Quelque temps après, a eu lieu aux Herbiers - organisée par le Groupe Solidarité Argentin - formée autour d'anciens exilés d'Argentine, français et argentins, une soirée sur l'Argentine.

200 personnes étaient présentes ce soir là. Le débat a porté sur la situation sociale et économique en Argentine, les exilés argentins - et chiliens - prenant largement la parole.

Les 3 samedis suivants, un groupe de 5 à 10 personnes assurait la présence sur le marché le matin par des panneaux, tracts et vente d'Equipe.

- Nous avons à ces occasions observé que les gens regardent d'autant mieux les panneaux que les intervenants les posent loin d'eux.

Le vendredi 27 avril - Journée Internationale - La COBA des Sables a organisé une réunion publique avec montage diapo - 100 personnes sont venues.

Pendant ce temps là, à la Roche, nous étions une vingtaine à nous ballader avec panneaux dans les rayons du super marché COOP.

à la Foire - Expo

Dimanche 7 mai, jour de la Foire exposition, nous étions à nouveau "de sortie", toujours en hommes sandwich. Visiblement le public prenait le temps de lire nos panneaux. Cette intervention - pourtant bien gentille - n'a pas été très goûtée par les flics qui ont essayé de prendre nos noms et de nous reprocher de provoquer un attroupement... peine perdue...

Au niveau audio-visuel nous faisons circuler au maximum dans les boîtes scolaires, lycées, collèges agricoles, boîtes privées - et le foyer de jeunes travailleurs le montage diapo de Paris - amélioré par nos soins - (10 projections en 2 semaines).

L'autre soir (le même soir où a eu lieu la finale Bastia-Eindhoven) une réunion publique avec le montage vidéo "Supporteurs si vous saviez..." a été organisée - 80 personnes étaient présentes.

Ce soir là, nous avons décidé de défiler sur le remblai des Sables d'Olonne. Pendant le Weed-end de la Pentecôte à 16 h devant la Pendule, on attend plus d'une centaine de participants.

Voilà, pour l'instant, et ce n'est pas fini.

Un correspondant COBA de la Roche/Yon.

DENONÇONS LES MULTINATIONALES!

Chaque jour les MULTINATIONALES, ces pieuvres géantes jetées sur le Monde, EXPLOIENT LES TRAVAILLEURS, PILLENT LE TIERS-MONDE. Elles semblent intouchables, déjouent l'autorité des Etats.

C'est SHELL qui détruit impunément la côte bretonne.

C'est I.T.T. qui soutient un coup d'état au Chili. Elles investissent dans les pays politiquement "sûrs": Argentine, Afrique du Sud, Iran...

Localement, il est intéressant de se pencher sur les "ma-gouilles" d'une multinationale "française": Péchiney-Ugine-Kuhlman (P.U.K.).

P.U.K. possède à Paimboeuf une usine chimique qui pollue quotidiennement la Loire (avec le plomb tétraéthyle, produit anti-détonnant entrant dans la fabrication des carburants).

Il y a quelques semaines, P.U.K. annonce la création à Paimboeuf d'une usine ultramoderne: "Zircotube", filiale du groupe, qui sera spécialisée dans la fabrication de tubes en alliage de zirconium pour les



centrales nucléaires ... (proximité du Pellerin?)

Cette semaine P.U.K. annonce la suppression de 150 emplois à Paimboeuf.

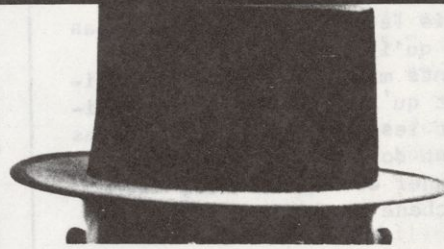
P.U.K. c'est aussi le traitement du minéral d'uranium à l'usine de l'Escarprière - Gétigné (Loire Atlantique). Cette Activité vient d'être aussi le cadre de remaniements de capitaux.

P.U.K. c'est Tréfinmétaux, à Couëron, Aviaturbe sur la Z.I. de Carquefou... etc...

Quels sont donc les mécanismes qui régissent les Multinationales?

Comment peuvent réagir les travailleurs?

- Le Centre Nantes-Tiers Monde
- Culture et Liberté
- Ecologie 44
- Concordia - Bretagne
- et le GRIN Nantes, invitent à une rencontre sur les multinationales:



MARDI 23 MAI à 20h 30 AU FOYER DU JEUNE TRAVAILLEURS, Bld. Vincent Gâche, NANTES-BEAULIEU.

Présentation d'un montage audio-visuel du Centre Nantes Tiers Monde:

"Une multinationale française: Péchiney-Ugine-Kuhlmann"

Cette projection sera suivie d'un débat avec Michel Beaud, économiste, co-auteur des livres:

- "Lire le Capitalisme" éd. Anthropos
- "Péchiney, Ugine, Kuhlmann une multinationale française", et
- "Dictionnaire des groupes industriels et financiers en France" aux éd. du SEUIL.

Cette soirée permettra aussi d'aborder les problèmes locaux avec la participation de travailleurs de P.U.K.

Auparavant, Michel Beaud signera ses livres à la LIBRAIRIE 71, 29, rue Jean Jaures, entre 17 et 19 h.

Centre Nantes-Tiers Monde
Culture et Liberté Concordia
Ecologie 44 GRIN

STAGIAIRE JETABLE

LETTRE OUVERTE AUX STAGIAIRES ET VACATAIRES ET A TOUTES LES ORGANISATIONS SYNDICALES ET POLITIQUES -

Un Comité de "stagiaires Barre" et de vacataires s'est constitué à Nantes, nous nous sommes fixé pour but, dans un premier temps, de rassembler et d'informer les stagiaires et vacataires afin d'engager des actions, pour dénoncer les faits, par exemple:

"La Direction Régionale de la Jeunesse et Sports va congédier avant terme une proportion non négligeable de contractuels, de manière à ce que la barre des 1000 heures de travail ne soit pas atteinte. Ainsi certains vacataires ont reçu dernièrement un avenant à leur contrat.

N'ayant pas 9 mois de travail, donc 1000 heures dans leur emploi, l'administration se trouve ainsi dispensée de leur verser l'allocation pour perte d'emploi (estimée à 385 F par mois) mais aussi, les vacataires ne peuvent percevoir ni l'aide publique ni l'ASSEDIC, puisque n'y cotisant pas.

Pour les stagiaires en entreprise, le même problème se pose: un grand nombre d'entre eux, ayant des contrats trop courts (6 mois) n'aura probablement pas droit à l'aide publique et aucun ne pourra bénéficier des ASSEDICs.

Tous ces stagiaires font le même travail que les personnes employées avec eux, donc rapportent au patron autant et plus que les ouvriers, mais ils constituent une main-d'œuvre gratuite car ils sont rémunérés par l'Etat donc par les contribuables."

Dans l'immédiat nous exigeons:

- Le SMIC pour tous y compris pour les moins de 18 ans avec effet rétroactif.

- Une formation effective assurant une véritable quali-

fication reconnue par le patronat

- Le droit à la prime de mobilité et aux remboursement des frais de transport

- Le droit syndical (droit de grève et droit de se syndiquer)

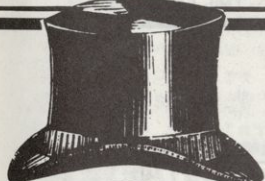
- L'embauche définitive à la fin du stage ou au pire l'ASSEDIC pour les futurs chômeurs.

Le Comité de "Stagiaires Barre" appelle les syndicats, les sections syndicales, les travailleurs et toute organisation à le soutenir. Dans un premier temps, en participant à une réunion

Le jeudi 18 mai à 20h 30 au Centre Socio-Culturel de Malakoff 10, rue d'Angleterre

Nous discuterons des moyens d'action qui nous permettront de mobiliser stagiaires et vacataires soutenus par les organisations syndicales et politiques, face aux organismes dont nous dépendons, pour obtenir satisfaction.

Comité "stagiaires Barre"



LMT

les téléphones sonnent rouge



Les travailleurs d'LMT sont toujours en grève pour l'augmentation des salaires

- des augmentations uniformes selon les tranches de salaire

- pas de salaire inférieur à 2500 F

- le mouvement a été organisé de façon à bloquer au maximum la production

- à diverses reprises les travailleurs ont fait en sorte que les ventes ne puissent être effectuées auprès des P T T.

- La semaine dernière, le mercredi 10, les P T T sont venus pour acheter des calculateurs. Les grévistes réunis en Assemblée Générale ont empêché que la vente ait lieu en coupant l'électricité dans un atelier.

- Suite à cela, la Direction a pris des sanctions: 5 mises à pied de 3 jours, et elle a fait déménager les calculateurs dans la nuit du jeudi au vendredi.

- Depuis le début de la grève, les grévistes ont fait face à la répression:

- * 7 avertissements
- * 1 soixantaine de minoration de salaire
- * 25 mises à pied de 2 à 3 jours
- * Les 27 et 28 avril 100 personnes ont été mises en chômage (non rémunéré) ceci pour faits de grève; soit en fait 100 mises à pied.

- La Direction ne recule devant rien pour briser la grève.

- Les travailleurs et travailleuses restent déterminés à continuer la lutte.

- Ils sont conscient qu'elle sera dure mais ils ne céderont pas au chantage et aux menaces d'une Direction fasciste.

- L'appel à la solidarité est lancé. Pour les travailleurs d'LMT, le meilleur soutien qui puisse être apporté, c'est le développement de la lutte partout.

gala de soutien

- Le vendredi 19, un Gala de Soutien aura lieu dans le quartier Nantes-Nord, organisé par les travailleurs en lutte et les associations du quartier Gymnase de la Barboire (Près de fresche Blanc) 20h30.

CORRESPONDANCE APL.



FESTIVAL



Le théâtre équipe présente cette année le 2ème Festival de Nantes Nord. On va pas s'en-nuyer avec une quarantaine de manifestations en 3 semaines (à noter tout particulièrement un invité de marque: le Mime Suisse Pierre Quellet, Mardi 30 mai, jeudi 1er juin)

Voici le programme de la semaine:

Mer 17	AU THEATREQUIPE 14 h 30	PINOCCHIO de COMENCINI film pour enfants
Mer 17	LA BOISSIERE 17 h 30 centre social	PINOCCHIO de COMENCINI film pour enfants
Mer 17	BELLEVUE 21 h	BUS A CHANSONS
Jeu 18	AU THEATREQUIPE 21 h	NAÏVES HIRONDELLES de Dubillard théâtre
Jeu 18	LA BUGALIERE ORVAULT 21 h	BUS A CHANSONS
Ven 19	AU THEATREQUIPE 21 h	NAÏVES HIRONDELLES de Dubillard théâtre
Ven 19	BOUT DES LANDES 21 h	BUS A CHANSONS
Sam 20	AU THEATREQUIPE 21 h	LES FRÈRES STERLING chanson musique
Lun 22	AU THEATREQUIPE 10 h	LE THEATRICULE spectacle pour enfants
Lun 22	ECOLE DE LA MARRIERE 14 h	LE THEATRICULE spectacle pour enfants
Lun 22	PLAISANCE ORVAULT 15 h centre social	RIRE DE COQUILLE Jean Signé spectacle pour enfants
Lun 22	AU THEATREQUIPE 21 h	NOBBY CLARK QUARTET et JACQUES ÉMILE DESCHAMPS
Mar 23	PLAISANCE ORVAULT 15 h centre social	RIRE DE COQUILLE Jean Signé spectacle pour enfants
Mar 23	AU THEATREQUIPE 21 h	FRANCE LÉA « Un p'tit vélo avec des sacoches grandes comme ça »

NANTES NORD
du 16 mai au 13 juin 78

où ?

- 1 - THEATREQUIPE
5, rue du Ballet - Tél. 74.53.08
- 2 - Centre socio-culturel du Port-Boyer
7, rue Pornichet - Tél. 49.21.81
- 3 - Centre socio-culturel de Plaisance
Route de Vannes - ORVAULT
- 4 - Centre socio-culturel de La Boissière
Cité Boissière - Tél. 76.96.85
- 5 - Centre socio-culturel de La Pilotière
avenue des Platanes
- 6 - Centre socio-culturel du Bout-des-Landes
Rue de Concarneau - Tél. 76.15.52
- 7 - Sillon de Bretagne
Centre culturel - Tél. 76.28.32
- 8 - Centre socio-culturel de Bellevue
- 9 - ORVAULT - centre du petit-chantilly F.J.T.
centre social La Bugalière

LE BUS A CHANSONS

Imaginez un bus anglais à étage que l'on aurait habilement transformé en lieu de spectacle.

Le Bus à chansons, c'est cela : un petit café-théâtre ambulante pouvant se déplacer sur les places et dans les quartiers. C'est l'œuvre, ou la petite folie, d'un Mayennais, Bernard MIOSECC.

Des spectateurs au balcon et au rez-de-chaussée (pas plus de cinquante !), des comédiens partout, dans l'escalier, sous les tabourets ou sur vos genoux, et sur la petite estrade de 1 m² de surface, un chanteur et quelques musiciens.

L'on ne peut rêver de relations plus proches et plus intimes entre spectateurs et acteurs.

• des chansons avec Adrien Roll, Hélène et Jean-François, Gilles Thoraval.

• de la musique avec Nobby Clarke au saxophone et à la flûte.

• de la poésie avec des comédiens du Théâtrequipe qui diront des textes de Cortazar, Michaux, Vian, Prévert.

• Les Frères Sterling :
piano, guitare et chant.

Ils sont à la recherche d'une nouvelle conception de la chanson, un nouvel équilibre entre texte et musique.

LE THEATRICULE

ou le plus petit théâtre du monde spectacle pour enfants.

Vêtu de noir, monte sur d'énormes sabots de bois rouges, une panoplie d'accessoires hétéroclites accrochés dans le dos, à la ceinture, au buste, Jean-Paul HUBERT porte sur ses épaules le plus petit théâtre du monde.

Il est l'un des rares marionnettistes à jouer encore selon de vieilles traditions orientales : un castelet miniature tenu au-dessus de la tête et à l'intérieur duquel des mains habiles donnent vie à de minuscules marionnettes.

FRANCE LÉA

Elle présente son one woman-show « Un p'tit vélo avec des sacoches grandes comme ça »

Elle parle d'elle. Nous raconte ses petites histoires qu'elle broie dans la grande machine de ses fantasmes et de son imaginaire. Beaucoup d'humour et de drôleries et un petit peu de terroir. Le tout vous construira des rires différents.

« NAÏVES HIRONDELLES DE R. DUBILLARD »

un succès du dernier festival d'Avignon

Une boutique-décor avec la propriétaire et ses locataires qui ne font pas grand-chose. L'arrivée inopinée d'une jeune ouvrière qui va modifier leur douce tranquillité. Voilà le début de l'histoire...

Des personnages qui parlent en désordre. Le désordre de leur parole traduit le désordre de leur tête : la quête d'une image de bonheur ou l'échange affectif est conditionné par l'échange économique provoque le désarroi.



RIRE DE COQUILLE

spectacle sur des poèmes de Jean ARP
réalisé et joué par Jean SIGNÉ

bande sonore Patrick FLEURY
(participation de Yves PRIN au clavier)
dispositif scénique et masques Gisele TREMBLEAU

une boîte noire
un rideau blanc
un comédien joue
avec les phrases avec les mots
les lumières jouent sur son dos
à pile ou face
les sons sourient de toutes leurs dents
les masques imagent les personnages qui tournent
dans le rêve, l'humour et l'insolite.



exposition MARUKI à Nantes HIROSHIMA

Toshi et Iri MARUKI

viennent pour la première fois exposer leurs œuvres en France, et apporter leur témoignage de quarante années de luttes populaires au Japon.

A Hiroshima, le lendemain de l'explosion nucléaire, ils ont décidé de consacrer leur vie à témoigner des atrocités guerrières.

LES 22 - 23 - 24 MAI 1978
Centre Jean Macé
90, rue du Préfet Bonnefoy

- Inauguration, Conférence
de Presse le lundi 22 mai
à 20h 30

- Exposition Permanente et
Rencontres dans la journée
les 23 et 24 mai

- Film et Débat (Le Nucléaire
Les Lutttes au Japon: NARITA
les 23 et 24 mai à 18 h)

POUR UNE **U.T.C.L.** Organisation communiste libertaire

Créé en Avril 1976 à l'initiative de militants exclus de l'Organisation Révolutionnaire Anarchiste (rebaptisée depuis Organisation Communiste Libertaire), le collectif pour une Union des Travailleurs Communistes Libertaires s'était fixé pour but la création à terme, d'une nouvelle organisation communiste-libertaire capable de sortir le courant libertaire de son ghetto théorique et organisationnel (confusionnisme de la F.A.; ultra gauchisme de l'O.R.A.) et de redonner une actualité et une crédibilité au projet communiste-libertaire.

Les 25, 26 et 27 mars 1978 s'est tenu le Congrès Constitutif de l'U.T.C.L.

Aujourd'hui, il s'agit de construire une organisation communiste libertaire s'appuyant sur la méthode d'analyse du matérialisme dialectique historique, susceptible d'apporter une alternative révolutionnaire différente des organisations révolutionnaires déjà existantes.

STRATEGIE de RUPTURE

-Stratégie de lutte

L'UTCL défend une stratégie de luttes qui permette de s'affronter au pouvoir de la bourgeoisie:

-Autogestion: AG souveraine comités de grève élus et mandats strictement

-Durcissement: autodéfense ouvrière, pas de respect pour la légalité bourgeoise

-Solidarité, unification des luttes par branche et par secteur, vers la grève générale.

Seule une stratégie de lutte centrale permet de répondre à l'offensive lancée par la bourgeoisie.

- Un combat global

Notre projet qui est de détruire le système capitaliste nous conduit à lutter pour un changement radical de tout ce qui fait notre vie quotidienne

Nous devons nous battre sur tous les fronts, à tout moment, contre le racisme, le sexisme, la détérioration de notre cadre de vie, la hiérarchie, l'autoritarisme, la militarisation...



- Pour un syndicalisme de classe

L'intervention syndicale de l'U.T.C.L. s'appuie sur la nécessité concrète de participer aux luttes des travailleurs pour défendre une alternative révolutionnaire. Notre intervention se fait dans les deux grands centrales C.G.T. et C.F.D.T. sans privilégier l'une par rapport à l'autre.

Nous y luttons pour:

- la démocratie syndicale
- l'unité syndicale
- une orientation révolutionnaire

Nous ne nous faisons aucune illusion toutefois sur la possibilité de réformer les deux centrales syndicales. Nous devons agir pour le rassemblement et l'unité d'action de la gauche syndicale.

Notre Perspective : LA REVOLUTION

L'action de l'UTCL tient en deux points:

1- Défendre des perspectives de lutte qui fassent le lien entre les problèmes concrets des travailleurs aujourd'hui et le projet révolutionnaire, perspectives qui forment le "programme d'action" de l'UTCL.

2 - Défendre dès aujourd'hui, et auprès de tous les travailleurs, les idées forces de la perspective révolutionnaire communiste libertaire.

Pour contacter le groupe de Nantes:

Thierry Raoux
Avenue de Salonique
Résidence Salonique
escalier D
44.300 Nantes
Tél. 76-83-09

HISTOIRE DE LIVRE ...

U.T.C.L.
71

1. - Du mardi 16 mai au samedi 20 mai tous les après-midi de 15 heures à 19 heures. Exposition "Maspéro au Théâtre" équipe "Un éditeur - 1000 titres".

Derrière tous les mythes qui entourent cet éditeur, il y a vingt ans d'un travail

acharné à produire des livres, sans grand souci de "rentabilité". Et de beaux livres. Et de passionnants dans les domaines que même les amis des éditions Maspéro ignorent parfois.

2. - Une exposition de livres pour enfants produits par des maisons d'éditions, souvent très petites, qui tentent de faire des livres "différents". Tant par la forme que par le contenu.

Citons "Le Sourire qui mord", "JAUZE", "La Noria", "Les éditions d'UTOVIE", etc...

- le 20 et 21 mai au Château de la Gobinière à Orvault

- du 22 au 27 mai au Théâtre

- du 29 au 31 mai au Centre Social du Port Boyer

- du 5 au 7 juin au Centre Social de la Pilotière

3. - Un débat "Le contenu idéologique de la littérature pour enfants", le 24 mai à 15 h au Théât-équipe (rue du Ballet, près de St. Félix). Les éditions "Le Sourire qui mord" seront présentes avec leurs livres.

MARDI 23 MAI, 17h, à la Librairie Michel BEAUD discutera avec ceux qui le voudront de ses deux livres "Pechiney-Ugine-Kuhlman" et "Dictionnaire des groupes économiques et financières en France".

Le soir il animera un débat au Foyer des Jeunes Travailleur (Bd. Vincent Gâche).

Terminons ce petit panorama des activités de la librairie en disant que si elle se porte à peu près bien, l'argent fait tout de même un peu défaut. Aussi on peut venir y acheter des livres mais surtout la souscription avance sur achat est permanente.

Quand vous le pouvez, vous versez 200 ou 300 F ou plus que vous récupérez petit à petit avec vos achats.

Pour en finir, on organisera un débat le 7 juin (mais on ne sait pas encore ou) avec Patrick Boumard qui va faire sortir un livre chez Stock "Un conseil de classe bien ordinaire". Il en a enregistré un. Et il réfléchit la dessus. L'éducation Nationale ne va pas apprécier. On vous prévient. LIBRAIRIE 71.

CETTE SEMAINE

MERCREDI 17 :

- Bords de l'Erdre, réunion publique du C.A.B.E., Château de l'Hôpiteau, La Chapelle/Erdre ;

Fest-Noz " Archi. en lutte, préparons les Etats Generaux " Ecole d'Archi, 5 F.

JEUDI 18 :

- La Roche-sur-Yon : " Condamnés à réussir " , 20 h.30, salle du Théâtre ;

- Jazz noir et contemporain à Nantes : Dewey Redman - Dave Burrell, 21 h., salle Vasse, 20F. location Hall Lajarte

JEUDI 25 :

- 16h., procès de Francois Grangier, insoumis O.N.F., soutien : GRAM St Nazaire 13, rue de l'Abri Familial 44600 St Naz. (permanences jeudi 18h.-20h.), CCP Nantes 401 969 G

réunion des stagiaires Barre au centre socio-culturel de Malkoff .20h30

VENDREDI 19 :

- montage diapos sur la Marée Noire, 20h.30, Centre Social de la Boissiere ;

- présentation de diapos sur l'histoire de la Palestine, Centre Social des Bernardieres ;

- & Fontenay-le-Comte (Vendée) : le groupe autogestionnaire présente le film " Nucléaire-Danger-Immédiat "

Gala de soutien à L.M.T. Gymnase de la Barboire.20h30

MARDI 23 :

- musique sud-américaine avec " Los Gringos " , 21h., Ecole de la Croix-Jeannette, Bouguenais ;

- Cinémathèque : " Le film noir américain - Chicago "

. 20h.30 : " Les nuits de Chicago", de J.Von Sternberg ,

. 22h.30 : " Scarface " de Howard Hawks

- diapos " histoire des Palestiniens " , Sillon de Bretagne ;

- montage " Une multinationale française : P.U.K. " , 20h.30, F.J.T. Bd Vincent Gâche ;

- réunion " éducateurs, concours bidon " , à l'APL,

- réunion COBA, 20h.30, APL ;

- chanson avec Michel Buhler, 20h.30, Centre Social de la Bernardiere, adhérents : 7F., autres 10F.

SOMMAIRE

● ECOLE

Educateurs : concours bidon p2

● QUARTIERS

Gamin: fiché! p3

Quinzaine de lenfant St Nazaire p4

Le squatt est mort p5

● ARMEE

Histoire de renvoi p5

● QUARTIERS

Dossier POS n° 4 p7

● INTERNATIONAL

L'argentine derrière ta porte pl

Dénonçons les multinationales p12

● OUVRIERS

Stagiaire jetable p13

IMT: Les téléphones sonnent rouge p13

● CULTURE

Festival nantes nord p14

Expo Maruki(hiroshima) p14

Histoire de livre(Lib 71) p15

● POLITIQUE

Pour une organisation communiste libertaire p15

ABONNEMENT

Un trimestre : 12 numéros : 25 F Soutien : 40 F
 Un semestre : 24 numéros : 50 F Soutien : 80 F
 Un an : 48 numéros : 100 F Soutien : 150 F

NOM : Prénom :

Adresse :

Mettre le chèque à l'ordre des **Nouvelles Éditions de l'Ouest** et l'envoyer à l'**APL**, 26 bis boulevard R.-Schumann — 44300 NANTES

3 numéros gratuits 8 numéros 10 frs

Réservé aux personnes à qui tu veux faire connaître le journal

APL

REUNION DE REDACTION

le vendredi: 21 h
ouverte à tous.

PERMANENCES

Tous les jours: 17-19 h
Telephone: 76 26 33